

COMMUNE de RAMMERSMATT

PROCÈS –VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RAMMERSMATT DE LA SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2012
--

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOHLI Maire.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

Présents : Messieurs Jean-Marie BOHLI, Jean - Jacques GUTH, Jean-Marc KAELBEL, Stéphane THROO, Christophe ZUMSTEIN, Mesdames Alice BERNHARDT, Corinne DETRAIT, Patricia PABST, Isabelle ROHRBACH.

Absente excusé et non représenté :

Absent non excusée : Madame Catherine CHAMBAUD

A donné procuration :

Secrétaire de séance : Madame Catherine CORDEIL

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter le point « achat de la parcelle 117/68 section 06 »

Ordre du jour :

1. Approbation des PV des séances du 17 janvier et du 30 janvier 2012,
2. Mairie – École – Salle multi-activités,
3. Achat de la parcelle 117/68 section 06
4. Subvention au Comité de Jumelage St Albain / Rammersmatt,
5. Divers.

POINT 1. : APPROBATION DES PV DES SEANCES DU 17 JANVIER ET DU 30 JANVIER 2012

Les procès verbaux des séances du 17 et du 30 janvier dont un extrait a été transmis à chaque membre sont approuvés à l'unanimité et signés.

POINT 2. : MAIRIE – ÉCOLE – SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Monsieur le maire fait le point sur l'avancement du projet.

Un dossier de demande de subvention a été déposé à la Sous-préfecture de Thann. Les travaux peuvent commencer, mais cela ne veut pas pour autant dire qu'une subvention sera accordée.

Le sondage du sol a révélé qu'il n'y a pas de fondation sous le bâtiment ni à l'endroit prévu pour la construction de l'école. Il y a donc lieu de fortifier les assises. L'argent prévu pour les imprévus est suffisant pour le moment.

Les prochaines étapes sont :

- dépôt du permis de construire,
- appels d'offres pour les différentes étapes du chantier.

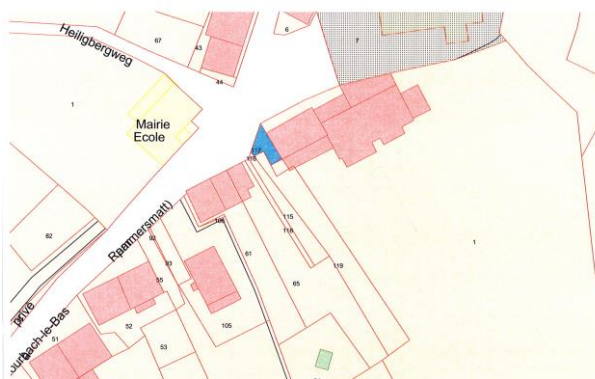
Il est demandé s'il est possible de garder le conduit de fumée.

POINT 3. : ACHAT DE LA PARCELLE 117/68 SECTION 06

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que lors de donation – partage entre les frères LENYS, la parcelle 117/68 section 06 de 33 m² a été oublié dans l'acte.

Cette parcelle ne figure donc pas dans les différents actes notariaux des ventes successives.

La commune de Rammersmatt étant le dernier acquéreur doit donc régulariser la situation en achetant la parcelle 117/68 section 06 aux héritiers LENYS pour pouvoir réaliser ses projets de transformation de la maison en mairie-école salle multi-activités et de la vente du terrain derrière le bâtiment.



Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'acquérir cette parcelle pour un montant symbolique de 10 € (frais annexes à la charge de la commune) et d'effectuer toutes les démarches administratives, comptables et notariales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **autorise** à l'unanimité le Maire ou son représentant à :

- acquérir la parcelle susdite à 10 € plus les frais annexes,
- effectuer toutes les démarches administratives, comptables et notariales,
- signer l'acte de vente.

POINT 4. : SUBVENTION AU COMITE DE JUMELAGE ST ALBAIN / RAMMERSMATT

Monsieur le Maire explique que les Saint - Albinois seront de visite à Rammersmatt les 23 et 24 juin prochain.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, de financer le repas du dimanche midi des Saint – Albinois. Subvention plafonnée à 500 € au comité de Jumelage St Albain / Rammersmatt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **accepte** à l'unanimité la proposition du maire.

POINT 5. : DIVERS

EMPLOIS D'ÉTÉ : à l'instar des années précédentes, il est décidé d'embaucher pour le mois de juillet ; les matins ; deux jeunes (16 ans révolus le 1^{er} juillet) à temps non-complet soit 86.67h pour le mois. Les candidatures sont à adresser à la maire jusqu'au 25 juin 2012. Principalement pour l'entretien des espaces verts et peinture des limites en forêt.

CHAMP ÉOLIEN : La Communauté de Communes du Pays de Thann a acceptée de recevoir les éventuels investisseurs pour le champ éolien. Rendez vous est pris

pour le lundi 26 mars à 18h30 dans les bureaux de la Communauté de Communes du Pays de Thann.

RÉHABILITATION DU SENTIER BOTANIQUE : Monsieur Jean-Jacques GUTH, en charge du dossier informe l'assemblée :

- que les conditions d'obtention d'une subvention dans le cadre du GERPLAN, semblent contraignantes et entraînent des dépenses supplémentaires pour les deux communes concernées, car nécessitant l'extension du sentier à d'autres types de paysages (champs, pâturages, vignes).
- Il pense que la réhabilitation du chemin botanique réalisée par les deux communes en régie et avec l'aide bénévole des « Amis de la nature » reviendrait moins chère aux communes.
- Qu'une rencontre avec Julie WOLFF, responsable du dossier à la Communauté de Communes du Pays de Thann et la commune de Bourbach le Bas est prévu mardi 28 février à la mairie de Rammersmatt.

Il est décidé d'attendre les conclusions de la réunion avec la Communauté de Communes du Pays de Thann et de choisir avec Bourbach le Bas la solution la plus intéressante.

VENTE DE LA MAIRIE ACTUELLE ET DES TERRAINS COMMUNAUX

ALENTOUR : Monsieur le maire annonce qu'il a rendez-vous avec l'acquéreur éventuel le mardi 28 février.

PLAN LOCAL D'URBANISME : monsieur le maire informe :

- que le recours des époux GRIESBACH à l'encontre du P. L. U. est sur le point de passer au tribunal.
- qu'il a rendez vous avec l'avocat de la commune, à Strasbourg vendredi 2 mars pour préparer la défense.

CARNAVAL : Beau succès. La commune souligne et apprécie l'effort fait par les participants et la diversité des costumes. L'initiative sera renouvelée et améliorée l'année prochaine.

SORTIE PÉDESTRE : Madame PABST rappelle que le mercredi 25 avril une sortie pédestre d'environ 8 km sera organisée ; le repas offert par la commune (soupe, salade de pommes de terre, saucisses et dessert) sera pris au chalet des amis de la nature qui aimablement nous offrent la soupe. Ballade ouverte à tous sur inscription.

SAINT-ALBAIN : pour la venue de Saint –Albain à Rammersmatt le conseil décide de faire un cadeau d'une valeur entre 150 et 200 € ; et recherche une idée de cadeau.

PROCHAINE RÉUNIONS PRÉVUES :

- Commission des impôts directs : 1^{er} mars 2012 à 19h30 à la mairie,
- Commission finances : 5 mars 2012 à 19h15 à la mairie,
- Conseil Municipal : 15 mars 2012 à 19h30 à la mairie.

Tous les points à l'ordre de jour ayant été discutés et personne ne souhaitant plus prendre la parole Monsieur le Maire lève la séance à 20h30.

Tableau des signatures pour l'approbation du procès – verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de RAMMERSMATT de la séance du 27 février 2012

Ordre du jour :

1. Approbation des PV des séances du 17 janvier et du 30 janvier 2012,
2. Mairie – École – Salle multi-activités,
3. Achat de la parcelle 117/68 section 06
4. Subvention au Comité de Jumelage St Albain / Rammersmatt,
5. Divers

	Qualité	Signature	Procuration
Monsieur Jean-Marie BOHLI	Maire		
Monsieur Stéphane THROO	Conseiller		
Madame Patricia PABST	3ème Adjoint		
Monsieur Christophe ZUMSTEIN	Conseiller		
Monsieur Jean-Jacques GUTH	2ème Adjoint		
Madame Alice BERNHARDT	Conseillère		
Madame Corinne DETRAIT	Conseillère		
Madame Isabelle ROHRBACH	Conseillère		
Monsieur Jean-Marc KAELBEL	1er Adjoint		
Madame Catherine CHAMBAUD	Conseillère		